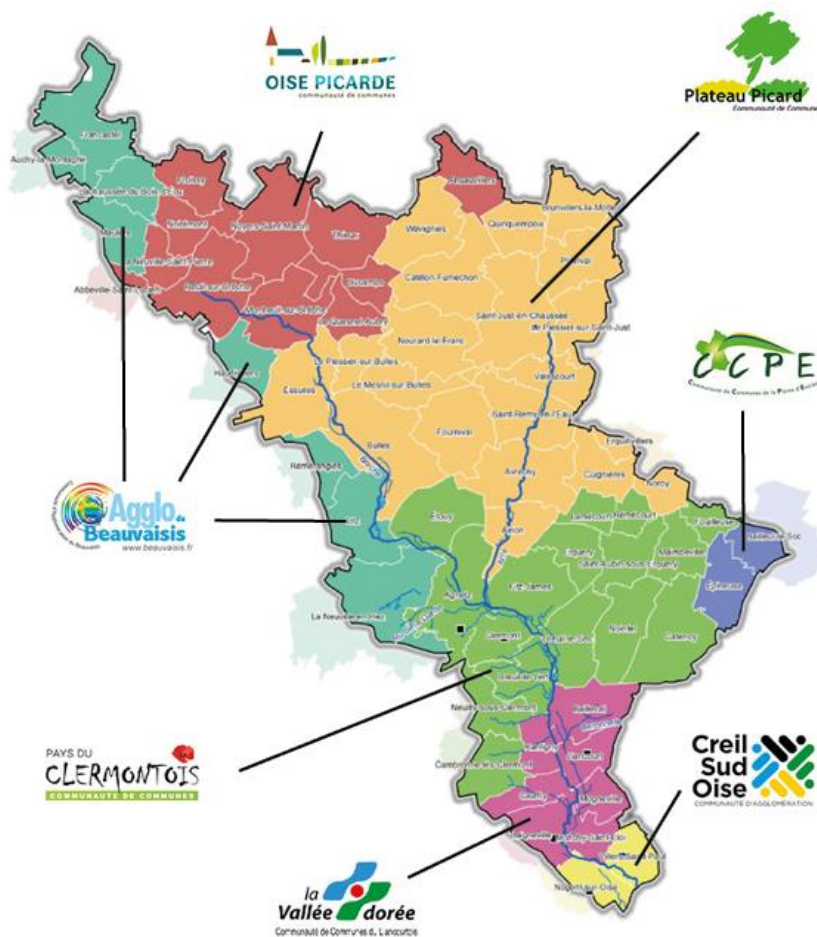


Conseil syndical du 17 octobre 2024



Ordre du jour

1. Election du secrétaire de séance	3
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024	3
3. Adhésion au Dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique	3
4. Demande de subvention pour les travaux de restauration de la continuité au moulin Lessier (Agentz)	4
5. Demande de subvention pour les travaux de restauration de la continuité au moulin d'En Bas (Etouy)	4
6. Point d'information.....	5

1. Election du secrétaire de séance

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir désigner un secrétaire de séance.

PROJET DE DELIBERATION – ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil syndical, après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstentions),

Nomme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024.

Le conseil syndical est amené à en délibérer.

PROJET DE DELIBERATION – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 JANVIER 2024

Le Conseil syndical, après délibération, à (l'unanimité, pour, contre, abstentions),

Approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024.

3. Adhésion au Dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Lors du conseil du 24 janvier 2023, le conseil syndical a délibéré pour adhérer au dispositif du centre de gestion de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique. Ce dispositif, proposé par le centre de gestion, est en fait assuré par un prestataire recruté par le centre de gestion après consultation.

Le marché entre ce prestataire et le centre de gestion étant arrivé à terme, une consultation a eu lieu et un nouveau prestataire a été sélectionné. Il convient pour prolonger l'adhésion de délibérer à nouveau, pour autoriser le président à signer la convention avec le nouveau prestataire.

Pour rappel, la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique est une obligation. Adhérer au dispositif du centre de gestion n'entraîne pas de dépense supplémentaire car cela fait partie de la cotisation obligatoire.

PROJET DE DELIBERATION – ADHESION AU DISPOSITIF CDG60 DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L135-6 et L452-43,

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,

Vu l'information du Comité Technique du 17 mai 2022,

Vu la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique annexée et le certificat tripartite avec le cdg60 et le prestataire Qualisocial,

Considérant l'intérêt pour le SMBVB d'adhérer au dispositif précité,

Sur proposition du Président,

Le Conseil syndical, après délibération, **à l'unanimité, pour, contre, abstentions**

Approuve la convention d'adhésion à intervenir avec le cdg60

Autorise le Président à la signer ainsi que ses avenants, le cas échéant, et le certificat d'adhésion tripartite

4. Demande de subvention pour les travaux de restauration de la continuité au moulin Lessier (Agentz)

L'étude sur le moulin Lessier a débuté en 2023. Le scénario proposé consiste à créer un bras de contournement de l'ouvrage et conserver un écoulement dans le bief actuel. Le syndicat a obtenu l'accord du propriétaire ainsi que des services de l'Etat, des financeurs et des élus.

Les travaux devraient avoir lieu en 2 temps, hiver 2024 – printemps 2025. Ils sont estimés à 350 000 € TTC. Ils sont financés à 90% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et à 10% par le FEDER. Fonctionnement

PROJET DE DELIBERATION – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE AU NIVEAU DU MOULIN LESSIER

Vu le projet de travaux sur le moulin Lessier,

Vu le PPRE du syndicat,

Le Conseil syndical, après délibération, **à l'unanimité, pour, contre, abstentions**

Approuve la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin Lessier,

Sollicite l'aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 90%,

Sollicite l'aide du FEDER à hauteur de 10%,

Donne tout pouvoir au Président pour l'exécution de cette décision.

5. Demande de subvention pour les travaux de restauration de la continuité au moulin d'En Bas (Etouy)

L'étude sur le site du moulin d'En Bas a débuté en 2022. Le scénario proposé consiste à reméandrer la Brèche en un bras unique en contournant l'ancien seuil, aujourd'hui en très mauvais état. Le syndicat a obtenu l'accord du propriétaire ainsi que des services de l'Etat, des financeurs et des élus.

Les travaux devraient avoir lieu à l'été 2025. Ils sont estimés à 300 000 € TTC. Ils sont financés à 90% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et à 10% par le FEDER. Fonctionnement

PROJET DE DELIBERATION – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE AU NIVEAU DU MOULIN D'EN BAS

Vu le projet de travaux sur le moulin d'En Bas,

Vu le PPRE du syndicat,

Le Conseil syndical, après délibération, **à l'unanimité, pour, contre, abstentions**

Approuve la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au niveau du moulin d'En Bas,

Sollicite l'aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 90%,

Sollicite l'aide du FEDER à hauteur de 10%,

Donne tout pouvoir au Président pour l'exécution de cette décision.

6. Point d'information

Point d'avancement études de nappes simplifiées et départementale

Réflexion sur la compétence ruissellement avec la CAB

Travaux zone humide

Travaux Bailly le Bel

Travaux lavoir Ramecourt

Programmation cours d'eau 2025

Situation ressources humaines